

COMMUNE DE LES SOUHESMES RAMPONT
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 30 JUIN 2017

Le Maire certifie la transmission de cet acte au représentant de l'Etat le 03/07/2017
l'affichage du compte rendu de cette délibération à la porte de la Mairie le 06/06/2017 et
certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 26/06/2017

L'an Deux Mil Dix-sept, le 30 du mois de juin, à 20H30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de LES SOUHESMES-RAMPONT.

Etaient présents : Gérard BUYS - Jacqueline CHAMPENOIS - Laurence LESIRE - Michelle BOEDEC - Delphine DELANDRE - Christophe FLOQUET - Cyrille LEPAUL

Etaient absents : Alain BERAUT (pouvoir à Gérard BUYS) - David HOFFMANN (pouvoir Cyrille LEPAUL) - Jean-Louis ORTEGA-HERRERA (pouvoir à Christophe FLOQUET)

Conseillers consultatifs présents : néant

Un scrutin a eu lieu, Mme Delphine DELANDRE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

2017-20	Désignation des délégués titulaire et suppléants en vue des élections des sénateurs
2017-21	Détermination du nombre d'adjoints suite à la démission du 1 ^{er} Adjoint
2017-22	Election d'un nouvel Adjoint
2017-23	Modification du tableau du Conseil Municipal
2017-24	Indemnités de fonction des Adjoints et du Maire-délégué
2017-25	Commissions communales : modifications suite à la démission du 1 ^{er} Adjoint
2017-26	Désignation du Garant des bois
2017-27	Représentations dans structures extérieures suite à la démission du 1 ^{er} Adjoint
2017-28	Nomination d'un correspondant Défense

2017-20 : Désignation des délégués titulaire et suppléants en vue des élections des sénateurs

COMMUNE DE LES SOUHESMES :

OUVERTURE DU SCRUTIN : 20H30 - Secrétaire : Madame Delphine DELANDRE

COMPOSITION DU BUREAU ELECTORAL : Jacqueline CHAMPENOIS - Michelle BOEDEC - Laurence LESIRE - Cyrille LEPAUL

Election du délégué : 1^{er} tour de scrutin :

Candidat : Madame Delphine DELANDRE

Mme Delphine DELANDRE a été élue déléguée pour les Sénatoriales du 24 septembre 2017, à l'unanimité

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
Nombre de votants	:	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de votes blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	10
Majorité absolue	:	6

Mme Delphine a été proclamée délégué au 1^{er} tour à la majorité absolue et accepte le mandat.

Election des trois suppléants : 1^{er} tour de scrutin

Candidats : Monsieur Cyrille LEPAUL, Mesdames Michelle BOEDEC et Laurence LESIRE

Monsieur Cyrille LEPAUL, Mesdames Michelle BOEDEC et Laurence LESIRE ont été élus suppléants pour les Sénatoriales du 24 septembre 2017, à l'unanimité.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
Nombre de votants	:	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de votes blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	10
Majorité absolue	:	6

Monsieur Cyrille LEPAUL, Mesdames Michelle BOEDEC et Laurence LESIRE ont été proclamés suppléants à la majorité absolue et acceptent le mandat.

COMMUNE DE RAMPONT:

OUVERTURE DU SCRUTIN : 20H30 - secrétaire : Mme Delphine DELANDRE

COMPOSITION DU BUREAU ELECTORAL : Jacqueline CHAMPENOIS - Michelle BOEDEC - Laurence LESIRE - Cyrille LEPAUL

Election du délégué : 1^{er} tour de scrutin :

Candidat : Monsieur Alain BERAUT

Monsieur Alain BERAUT a été élu délégué pour les Sénatoriales du 24 septembre 2017, à l'unanimité.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
Nombre de votants	:	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de votes blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	10
Majorité absolue	:	6

Monsieur Alain BERAUT a été proclamé délégué à la majorité absolue et accepte le mandat.

Election des trois suppléants : 1^{er} tour de scrutin

Candidats : Messieurs Jean-Louis ORTEGA-HERRERA, Christophe FLOQUET et Madame Jacqueline CHAMPENOIS,

Messieurs Jean-Louis ORTEGA-HERRERA, Christophe FLOQUET et Madame Jacqueline CHAMPENOIS ont été élus suppléants pour les Sénatoriales du 24 septembre 2017, à l'unanimité.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
Nombre de votants	:	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de votes blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	10
Majorité absolue	:	6

Messieurs Jean-Louis ORTEGA-HERRERA, Christophe FLOQUET et Madame Jacqueline CHAMPENOIS ont été proclamés suppléants à la majorité absolue et acceptent le mandat.

2017-21 : Détermination du nombre d'Adjoints :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la création du nombre d'Adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'article L.2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Suite à la démission du 1^{er} Adjoint, le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien ou non maintien du nombre de postes d'Adjoints qui était jusqu'alors de trois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE de maintenir le nombre de postes d'Adjoints à trois.

2017-22 : Election d'un nouvel Adjoint :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2014-12 du 29 mars 2014 portant procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints fixant le nombre d'Adjoints au Maire à trois,

Vu l'arrêté municipal 2017-02 du 07 avril 2014 portant délégation de fonctions à Monsieur William FLORIMOND, 1^{er} Adjoint délégué pour exercer les fonctions relevant du domaine de la police des routes et des chemins sur les Souhesmes ainsi que celles relevant du domaine du personnel communal,

Vu la lettre de démission de Monsieur William FLORIMOND, en date du 09 mai 2017 adressée à Madame la Préfète, et acceptée par le représentant de l'Etat à compter du 21 juin 2017,

Vu la délibération 2017-21 du 30 juin 2017 portant sur le maintien de trois postes d'Adjoints au Maire, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder au remplacement de Mr William FLORIMOND, par l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire ; les Adjoints élus le 29 mars 2014 avanceront d'un rang et le nouvel Adjoint prendra rang en qualité de dernier Adjoint élu.

Sous la présidence de Mr BUYS Gérard, Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection d'un adjoint, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT

1.1 Règles applicables :

Mr le Maire a ouvert la séance, a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré sept conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Adjoint et a rappelé que l'élection d'un adjoint se déroule au scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-1 et L.2122-7.2 du CGCT).

Mme Delphine DELANDRE a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art L.2121-15 du CGCT).

1.2 Constitution du bureau :

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Mme Michelle BOEDÉC et Mme Laurence LESIRE

1.3 Déroulement de chaque tour de scrutin :

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe, que le conseiller municipal a déposée lui-même dans le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau, en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

1.4 Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
Nombre de votants	:	9
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de votes blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	9
Majorité absolue	:	6

INDIQUER LES NOM & PRENOMS DES CANDIDATS (dans ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FLOQUET Christophe	9	NEUF

1.5 Proclamation de l'élection de l'adjoint

Monsieur Christophe FLOQUET a été proclamé Adjoint et immédiatement installé.

Clôture du procès-verbal.

Le procès-verbal, dressé et clos le 30 juin 2017 à 21h00, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Maire, les assesseurs et la secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, ACCEPTE la proposition du Maire, à savoir que les Adjoints élus le 29 mars 2014 avanceront d'un rang et le nouvel Adjoint prendra rang en qualité de dernier Adjoint élu.

2017-23 : Tableau du Conseil Municipal :

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du Conseil Municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L.2122-10, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, mêmes quand il y a des sections électorales :

1. Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2. Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3. Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Fonction	Qualité	Nom & prénom	Date naissance	Date de la plus récente élection	Suffrages obtenus
Maire	Mr	BUYS Gérard	11/04/1960	29/03/2014	150
1 ^{er} Adjoint	Mme	CHAMPENOIS Jacqueline	25/11/1957	29/03/2014	165
2 ^{ème} Adjoint	Mme	LESIRE Laurence	22/12/1979	29/03/2014	146
3 ^{ème} Adjoint	Mr	FLOQUET Christophe	27/06/1971	29/03/2014	148
Conseiller municipal	Mme	BOEDEC Michelle	25/07/1959	29/03/2014	167
Conseiller municipal	Mr	BERAUT Alain	14/02/1970	29/03/2014	159
Conseiller municipal	Mr	HOFFMANN David	15/12/1974	29/03/2014	145
Conseiller municipal	Mme	DELANDRE Delphine	25/05/1976	29/03/2014	143
Conseiller municipal	Mr	LEPAUL Cyrille	06/11/1976	29/03/2014	131
Conseiller municipal	Mr	ORTEGA-HERRERA Jean-Louis	16/06/1971	29/03/2014	106

2017-24 : Indemnités élus

*Vu la Circulaire NOR INTB9200118C du 12 avril 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,
Vu le Circulaire NOR IOCB1019257C du 19 juillet 2010 relative aux indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux,*

Vu le Décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du Décret n°85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonction versées aux Adjoints au Maire étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal,

Vu la délibération n°2014-19 du 10 avril 2014 portant attribution d'indemnités pour l'exercice des fonctions d'Adjoints au Maire

Vu la délibération n°2016-11 du 12 avril 2016 -modifiant la délibération n°2014-19 du 10 avril 2014- portant attribution d'indemnités pour l'exercice des fonctions d'Adjoints au Maire,

Vu la délibération n°2017-14 du 07 avril 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoints au Maire à :

Pour le 1^{er} Adjoint au Maire :

40% de son taux maximum autorisé, soit 40% de 6.60% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique avec effet au 1^{er} juillet 2017

Pour le 2^{ème} Adjoint au Maire :

30% de son taux maximum autorisé, soit 30% de 6.60% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique avec effet au 1^{er} juillet 2017

Pour le 3^{ème} Adjoint au Maire :

30% de son taux maximum autorisé, soit 30% de 6.60% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique avec effet au 1^{er} juillet 2017

Pour le Maire-délégué :

3,30% de son taux maximum autorisé, soit 3,30 % de 17.00% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique avec effet au 1^{er} juillet 2017.

2017-25 : Commissions communales suite à démission 1^{er} adjoint

Commission des bois :	
BUYS Gérard FLOQUET Christophe HOFFMANN David LESIRE Laurence ORTEGA-HERRERA Jean-Louis BLANDIN Jean CHAMPENOIS Denis	COYARD Laurent DELANDRE Fabrice JOSEPH Maurice LALLEMENT Michel LAURENT Claude LISIECKI Christian VERDUN Claude
Garants des bois :	
BERAUT Alain JOSEPH Maurice FLOQUET Christophe	
Commission des chemins :	
BUYS Gérard BERAUT Alain FLOQUET Christophe HOFFMANN David ORTEGA-HERRERA Jean-Louis BARDOT Christophe CHAMPENOIS Denis COYARD Laurent FILSTROFF Philippe	FISCHER Didier FISCHER Francis GARDEUR Airy GARDEUR Alexandre GERARD Claude HIRAT Arnaud JOSEPH Maurice LALLEMENT Michel LISIECKI Christian VALROFF Eric
Commission d'appel d'offres :	
<u>Membres :</u> BUYS Gérard <u>Titulaires</u> FLOQUET Christophe LEPAUL Cyrille ORTEGA-HERRERA Jean-Louis	<u>Suppléants :</u> CHAMPENOIS Jacqueline LESIRE Laurence HOFFMANN David
Commission Informations :	
BUYS Gérard BOEDEC Michelle CHAMPENOIS Jacqueline LEPAUL Cyrille LESIRE Laurence FLOQUET Christophe	
Cohésion sociale :	
BUYS Gérard BOEDEC Michelle CHAMPENOIS Jacqueline LEPAUL Cyrille LESIRE Laurence HOFFMANN Bénédicte	

2017-26 : Représentations dans structures extérieures

Le Maire, en concertation avec le Conseil Municipal procède à la nomination des élus dans les différentes structures hors Commune, comme suit :

CODECOM Val de Meuse Voie-Sacrée
BUYS Gérard CHAMPENOIS Jacqueline

ADMR
BOEDEC Michelle

Syndicat gestion Biens Indivis Les Souhesmes Vadelaincourt
DELANDRE Delphine FLOQUET Christophe BOEDEC Michelle HOFFMANN David BUYS Gérard LEPAUL Cyrille

Syndicat Eaux Sivry la Perche
<u>Titulaires</u> :
BERAUT Alain
DELANDRE Delphine
<u>Suppléants</u> :
ORTEGA-HERRERA J-Louis
FLOQUET Christophe

Syndicat d'électrification de Souilly
<u>Titulaires</u> :
HOFFMANN David
LEPAUL Cyrille
<u>Suppléants</u> :
BOEDEC Michelle
FLOQUET Christophe

SPANC
<u>Titulaires</u> :
FLOQUET Christophe
<u>Suppléants</u> :
BERAUT Alain
BUYS Gérard

ILCG
<u>Titulaires</u> :
CHAMPENOIS Jacqueline
<u>Suppléant</u> :
BOEDEC Michelle

2017-27 : Nomination des garants des bois suite à démission du 1^{er} adjoint

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DESIGNNE, comme ci-dessous, les trois garants des bois :

- Mr Maurice JOSEPH
- Mr Alain BERAUT
- Mr Christophe FLOQUET

2017-28 : Nomination d'un correspondant défense à démission du 1^{er} adjoint

Le Maire rappelle qu'en application de l'instruction du Ministère de la Défense du 24 avril 2002 (ainsi que les circulaires du 26/10/2001 et du 18/02/2002), il y a lieu de désigner, parmi les élus du Conseil Municipal, un Correspondant Défense.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, DESIGNNE Madame Laurence LESIRE pour remplir cette fonction.

2017-20	Désignation des délégués titulaire et suppléants en vue des élections des sénateurs
2017-21	Détermination du nombre d'adjoints suite à la démission du 1 ^{er} Adjoint
2017-22	Election d'un nouvel Adjoint
2017-23	Modification du tableau du Conseil Municipal
2017-24	Indemnités de fonction des Adjoints et du Maire-délégué
2017-25	Commissions communales : modifications suite à la démission du 1 ^{er} Adjoint
2017-26	Désignation du Garant des bois
2017-27	Représentations dans structures extérieures suite à la démission du 1 ^{er} Adjoint
2017-28	Nomination d'un correspondant Défense

Le Maire, Gérard BUYS

La secrétaire, Delphine DELANDRE

Gérard BUYS

BERAUT Alain

CHAMPENOIS Jacqueline

LESIRE Laurence

Michelle BOEDEC

Delphine DELANDRE

FLOQUET Christophe

HOFFMANN David

LEPAUL Cyrille

ORTEGA-HERRERA Jean-Louis